Université de Montréal | Plan de cours

Information générale

Cours	
Titre	Biodiversité 1 (3 crédits)
Sigle	BIO1334
Site StudiUM	Groupe A : https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=243235 Groupe B : https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=243238 Groupe C : https://studium.umontreal.ca/course/view.php?id=243241
Faculté / École / Département	Facultés des arts et des sciences / Département de sciences biologiques
Trimestre	Automne
Année	2023
Mode de formation	En présentiel
Déroulement du cours	

Groupe	Théorie	Laïus	Travaux pratiques
A	Lundi 08:30 - 10:30 A-1502.1 MIL Sciences pav. A	Lundi 13:30 - 14:30 A-3521.1 MIL Sciences pav. A	Lundi 14:30 - 16:30 B-1224 MIL Sciences pav. B
B		Mardi 08:30 - 09:30 A-2553 MIL Sciences pav. A	Mardi 09:30 - 11:30 B-1224 MIL Sciences pav. B
C		Mardi 12:30 - 13:30 A-2543 MIL Sciences pav. A	Mardi 13:30 - 15:30 B-1224 MIL Sciences pav. B

Théorie : Cours théorique commun pour les trois sous-groupes. En présentiel dans un auditorium du pavillon A du campus MIL. Il aura lieu le lundi matin, et on y verra les notions théoriques de la semaine. Il est fortement recommandé de lire les notes de cours avant le cours.

Travaux pratiques : Dans un premier temps, un assistant d'enseignement (chef-démo) vous présentera un **laïus** sur la séance de la semaine. Ce laïus n'est pas au même endroit et pas au même moment pour tous, et dépend de votre affiliation au groupe A, B ou C. Dans un deuxième temps, immédiatement après le laïus, vous vous rendez au laboratoire d'enseignement, où vous effectuerez des observations (matériel vivant ou préservé). Vous aurez alors les deux heures restantes pour compléter votre rapport de laboratoire (**à imprimer vous-même avant le TP**), à remettre avant de quitter la salle à la fin de la séance.

Charge de travail hebdomadaire	Pour chaque heure de cours magistral, il est attendu que l'étudiant(e) investira 1h de travail personnel consistant en la réorganisation et relecture de ses notes personnelles et la lecture des notes de cours préparées par l'enseignant.

Enseignant	
Nom et titre	Simon Legault, Chargé de cours
Coordonnées	simon.legault.1@umontreal.ca

Personnes-ressource (Groupe A)	
Nom et titre	Méloë Maigné, Chef-démo Hyunmo Koo, Démo James Meterissian, Démo
Coordonnées	meloe.maigne@umontreal.ca hyunmo.koo@umontreal.ca james.meterissian@umontreal.ca

Personnes-ressource (Groupe B)	
Nom et titre	Méloë Maigné, Chef-démo Malek Kalboussi, Démo
Coordonnées	meloe.maigne@umontreal.ca malek.kalboussi@umontreal.ca

Personnes-ressource (Groupe C)	
Nom et titre	Malek Kalboussi, Chef-démo Hiba Benmohamed, Démo
Coordonnées	malek.kalboussi@umontreal.ca hiba.benmohamed@umontreal.ca

Service de tutorat du Département de sciences biologiques	
Lien pour s'inscrire :	https://forms.gle/o6gs9U6EbJksykAK7

Description du cours	
Description simple	Nomenclature et systèmes de classification des organismes vivants. Diversité, structures et types d'organisation des Procaryotes, des Protistes, des Mycètes et des Plantes. Travaux pratiques.
Place du cours dans le programme	L'étudiant(e) se familiarisera avec les différentes formes et fonctions qui ont évolué à travers le vivant. Ce cours touche très sommairement les procaryotes (qui sont vus en détails dans des cours de microbiologie comme MCB1979) et omet le règne des Animaux, qui sont vus dans Biodiversité II (BIO1434).
Description détaillée	Ce cours est central à la formation d'un biologiste. Après ce cours, tel que détaillé dans la section « objectifs » ci-dessous, l'étudiant(e) sera apte à reconnaître les différents groupes du vivant lorsqu'il les croisera en nature ou en laboratoire, et sera à même de mieux comprendre comment leurs différentes structures permettent de retracer leur histoire évolutive et de comprendre leur rôle écologique dans l'environnement.

Apprentissages visés

Objectifs généraux

À la fin du cours, l'étudiant devrait posséder les connaissances suivantes : 1) Nomenclature et système de classification des êtres vivants. 2) Diversité biologique des êtres vivants. 3) Structures et types d'organisation des protistes, mycètes, algues et plantes.

Objectifs d'apprentissage

À la fin du cours, l'étudiant devrait atteindre les objectifs suivants : 1) Reconnaître et identifier les structures caractérisant les différents taxons représentant le domaine des Eucaryotes. 2) Discuter de l'histoire évolutive des grands groupes eucaryotes et de leur(s) rôle(s) écologique(s).

Calendrier

Séances	Théorie	Sujets (Théorie)	Travaux Pratiques (TP)	Évaluations (%)
2023-09-04 Fête du travail	*Pas de cours*	-	*Pas de T. P.*	-
2023-09-11 Semaine 1	**Cours 1 : Introduction**	Présentation du plan de cours et Introduction générale. Définition de la biodiversité. Introduction aux principes d'évolution et d'analyse phylogénétique. Les 3 domaines du vivant : Archées, Eubactéries et Eucaryotes. Origine évolutive des Eucaryotes. Endosymbiose et transfert horizontal de gènes.	**T. P. 1 : Apprivoiser le microscope à lentilles et examiner une coupe de lichen**	Rapport de T. P. 1 (1%)
2023-09-18 Semaine 2	**Cours 2 : Archéplastides**	Analyse des différents types de cycle de vie chez les Eucaryotes : le cycle haplophasique, le cycle diplophasique et le cycle haplo-diplophasique. Les premières lignées d'Archéplastides : Glaucobiontes, Rhodobiontes, Chlorophytes et Charophytes.	**T. P. 2 : Algues rouges et vertes**	Rapport de T. P. 2 (1%)
2023-09-25 Semaine 3	**Cours 3 : Straménopiles et Alvéolobiontes**	Straménopiles (Diatomées, Algues dorées et Algues brunes) et Alvéolobiontes (Dinophytes, Apicomplexés et Ciliés)	**T. P. 3 : Straménopiles photosynthétiques**	Rapport de T. P. 3 (1%)
2023-10-02 Semaine 4	**Cours 4 : Autres Protistes**	Rhizariens, Excavobiontes, Amibozoaires et Choanoflagellés	**T. P. 4 : Autres protistes**	Rapport de T. P. 4 (1%)
2023-10-09 Action de grâce	*Pas de cours*	-	*Pas de T. P.*	-
2023-10-16 Semaine d'activités libres	*Pas de cours*	-	*Pas de T. P.*	-
2023-10-23 Semaine 5	**Cours 5 : Champignons**	Nucléaridés et Eumycètes (Chytridiomycètes, Zygomycètes, Gloméromycètes, Ascomycètes et Basidiomycètes)	**T. P. 5 : Champignons**	Rapport de T. P. 5 (1%)
2023-10-30 Examens Intra	**Examen Intra**	Cours 1 à 5	**Examen Intra**	Intra – Théorie (35%) Intra – T. P. (10%)

Calendrier

Séances	Théorie	Sujets (Théorie)	Travaux Pratiques (TP)	Évaluations (%)
2023-11-06 Semaine 6	**Cours 6 : Bryophytes**	Origine évolutive des Végétaux. Végétaux invasculaires: Hépatiques, Bryophytes et Anthocérotes	**T. P. 6 : Bryophytes**	Rapport de T. P. 6 (1%)
2023-11-13 Semaine 7	**Cours 7 : Lycophytes et Monilophytes**	Vasculaires à spores : Lycophytes et Monilophytes	**T. P. 7 : Lycophytes et Monilophytes**	Rapport de T. P. 7 (1%)
2023-11-20 Semaine 8	**Cours 8 : Gymnospermes**	Gymnospermes : Ginkgophytes, Pinophytes, Cycadophytes et Gnétophytes	**T. P. 8 : Gymnospermes**	Rapport de T. P. 8 (1%)
2023-11-27 Semaine 9	**Cours 9 : Angiospermes 1**	Plantes à fleurs (partie 1)	**T. P. 9 : Fleurs**	Rapport de T. P. 9 (1%)
2023-12-04 Semaine 10	**Cours 10 : Angiospermes 2**	Plantes à fleurs (partie 2)	**T. P. 10 : Fruits**	Rapport de T. P. 10 (1%)
2023-12-11 Semaine de révision	*Pas de cours*	-	*Pas de T. P.*	-
2023-12-18 Examens Finaux	**Examen Final**	- Cours 6 à 10	**Examen Final**	Final – Théorie (35%) Final – T. P. (10%)

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle et à l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Évaluations

Méthodes	Dates	Pondérations (%)
Examen Intra (Théorie)	30 octobre 2023	35
Examen Final (Théorie)	18 décembre 2023	35
Examen Intra (T. P.)	30 (groupe A) et 31 (groupes B et C) octobre 2023	10
Examen Final (T.P.)	11 (groupe A) et 12 (groupes B et C) décembre 2023	10
Rapports de T. P. (10)	À chaque semaine	10

Attention ! Exceptionnellement, l'enseignant peut apporter des modifications aux dates des évaluations. Le cas échéant, l'enseignant doit obtenir l'appui de la majorité des étudiants de sa classe. Veuillez vous référer à l'article 4.8 du Règlement des études de premier cycle et à l'article 28 du Règlement pédagogique de la Faculté des études supérieures et postdoctorales.

Consignes et règles pour les évaluations	
Absence à un examen	Règlement des études 9.7 et 9.9 https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudesde-premier-cycle/#evaluation-des-apprentissages
Dépôts des travaux	Rapports de T. P. à rendre à la fin de chaque séance de T. P.
Matériel autorisé	Aucun
Seuil de réussite exigé	50%

Rappels

Dates importantes	
Modification de l'inscription	Mercredi 20 septembre 2023
Date limite d'abandon	Vendredi 17 novembre 2023
Fin du trimestre	Vendredi 22 décembre 2023
Évaluation de l'enseignement	Dates à déterminer

Attention ! En cas de différence entre les dates inscrites au plan de cours et celles publiées dans le Centre étudiant, ces dernières ont préséance. Accédez au Centre par le Bureau du registraire pour trouver l'information. Pour les cours à horaires atypiques, les dates de modification de l'inscription et les dates d'abandon peuvent être différentes de celles des cours à horaires réguliers.

Utilisation des technologies en classe	
Enregistrement des cours	L'enregistrement des cours n'est généralement pas autorisé. Si, pour des raisons valables, vous désirez enregistrer une ou plusieurs séance(s) de cours, vous devez préalablement obtenir l'autorisation écrite de votre enseignant au moyen du formulaire prévu à cet effet (https://cpu.umontreal.ca/fileadmin/cpu/documents/planification/formulaire-autorisation_enregistrement.docx). Notez que la permission d'enregistrer NE donne PAS la permission de diffuser l'enregistrement.
Prise de notes et activités d'apprentissage avec ordinateurs, tablettes ou téléphones intelligents	À la discrétion de l'étudiant.

Soutien à la réussite De nombreuses activités et ressources sont offertes à l'Université de Montréal pour faire de votre vie étudiante une expérience enrichissante et agréable. La plupart d'entre elles sont gratuites. Explorez les liens ci-dessous pour en savoir plus.	
Centre de communication écrite	http://cce.umontreal.ca/
Centre étudiant de soutien à la réussite	http://cesar.umontreal.ca/
Citer ses sources et logiciels bibliographiques	https://bib.umontreal.ca/citer/comment-citer
Services des bibliothèques UdeM	https://bib.umontreal.ca
Soutien aux étudiants en situation de handicap	http://bsesh.umontreal.ca/

Cadres règlementaires et politiques institutionnelles

Règlements et politiques Apprenez à connaitre les règlements et les politiques qui encadrent la vie universitaire.	
Règlement des études Que vous soyez étudiant régulier, étudiant libre ou étudiant visiteur, connaitre le règlement qui encadre les études est tout à votre avantage. Consultez-le !	http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/ http://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-pedagogique-de-la-faculte-des-etudes-superieures-et-postdoctorales/
Politique-cadre sur l'intégration des étudiants en situation de handicap Renseignez-vous sur les ressources disponibles les mieux adaptées à votre situation auprès du Bureau de soutien aux étudiants en situation de handicap (BSESH). Le deuxième lien ci-contre présente les accommodements aux examens spécifiques à chaque faculté ou école.	https://secretariatgeneral.umontreal.ca/public/secretariatgeneral/documents/doc_officiels/reglements/administration/adm10_25-politique-cadre_integration_etudiants_situation_handicap.pdf http://www.bsesh.umontreal.ca/accommodement/index.htm

Intégrité, fraude et plagiat

Problèmes liés à la gestion du temps, ignorance des droits d'auteurs, crainte de l'échec, désir d'égaliser les chances de réussite des autres – aucune de ces raisons n'est suffisante pour justifier la fraude ou le plagiat. Qu'il soit pratiqué intentionnellement, par insouciance ou par négligence, le plagiat peut entrainer un échec, la suspension, l'exclusion du programme, voire même un renvoi de l'université. Il peut aussi avoir des conséquences directes sur la vie professionnelle future. Plagier ne vaut donc pas la peine !

Le plagiat ne se limite pas à faire passer un texte d'autrui pour sien. Il existe diverses formes de manquement à l'intégrité, de fraude et de plagiat. En voici quelques exemples :

- Dans les travaux : Copier un texte trouvé sur Internet sans le mettre entre guillemets et sans citer sa source ; Soumettre le même travail dans deux cours (autoplagiat) ; Inventer des faits ou des sources d'information ; Obtenir de l'aide non autorisée pour réaliser un travail.
- Durant les évaluations : Utiliser des sources d'information non autorisées ; Obtenir des réponses de façon illicite ; S'identifier faussement comme un étudiant du cours.

Site Intégrité	https://integrite.umontreal.ca/accueil/
Les règlements expliqués	https://integrite.umontreal.ca/reglements/les-reglements-expliques/